



Condition de location

- 1.- Le montant total de la location sera payé à l'enlèvement du matériel, sauf indication contraire au moment de la commande.
- 2.- La réservation ne sera effective qu'après signature d'un contrat de location. Par la seule signature du contrat de location, le client s'est obligé au respect des conditions générales de location de Prodio Light Sàrl.
- 3.- En cas d'annulation de location après signature du contrat, le client s'engage à payer la moitié du prix de la location si il a prévenu Prodio Light Sàrl au moins 48 heures avant la date de location. Passé ce délai, la totalité du gain sera dû.
- 4.- Le client s'engage à remettre le matériel aux jour et heure prévus. En cas de retard, le client devra payer la somme de location journalière (prix tarif) par jour de retard. Cette somme est irréductible et forfaitaire.
- 5.- Le client prendra toutes les mesures nécessaires afin de ne pas priver Prodio Light Sàrl de son matériel passé la durée de location déterminée. (Saisie, disparition, séquestration.... du matériel ou du preneur).
- 6.- Le client s'engage à remettre le matériel dans un état impeccable. Le nettoyage du matériel souillé sera toujours facturé au client.
- 7.- Le client reste seul responsable vis-à-vis de Prodio Light Sàrl et s'engage à supporter les frais résultant des détériorations au matériel loué, de sa perte, son vol etc. Le client est censé contracter une assurance en ce sens. Prodio Light Sàrl se réserve le droit d'exiger la preuve de la prise de ce type d'assurance. Tout appareil manquant sera considéré comme neuf et facturé au prix de vente catalogue en vigueur à ce jour.
- 8.- Prodio Light Sàrl dispose de 48 heures pour vérifier le bon fonctionnement du matériel à dater de son retour. Toute remise en état éventuelle ou réparation sera facturée au client.
- 9.- Le client s'engage à ne pas mettre en cause, sous quelque forme que ce soit, la responsabilité de Prodio Light Sàrl en cas de dommages, d'accidents, de nuisances ou de problèmes quelconques pouvant résulter de l'utilisation du matériel loué.
- 10.- Le fait que le transport et/ou le montage du matériel soit effectué par Prodio Light Sàrl n'enlève en rien la responsabilité du preneur quant au contenu des conditions générales de location reprises ci avant.
- 11.- Les listes de prix de location sont éditées à titre informatif.